

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30/03/2018



PROJET NEO AU HEYSEL : LA COMMISSION DE CONCERTATION DE LA VILLE DE BRUXELLES NE TIENT PAS COMPTE DE L'AVIS DES RIVERAINS

Bruxelles (Laeken), le 28 mars 2018 – Ce 27 mars, la Commission de concertation de la Ville de Bruxelles a rendu [un avis favorable](#) dans le cadre des permis d'urbanisme et d'environnement de la première phase du projet NEO sur le Plateau du Heysel. Cet avis méconnaît clairement les [objections](#) des riverains du Plateau du Heysel dont le Comité de quartier Triangle Houba-Sobieski-Heysel s'était fait l'écho. Malgré une étude d'incidences calamiteuse, notamment en matière de mobilité et d'environnement, les acteurs de la Commission ne semblent pas avoir pris la mesure de l'impact de NEO sur les quartiers avoisinants. De manière incompréhensible, l'avis est particulièrement clément pour le projet.

Après avoir reporté sa décision, la Commission de concertation de la Ville de Bruxelles a donc finalement remis un avis favorable dans le cadre des permis d'urbanisme et d'environnement de la première phase du projet NEO au Heysel.

Aucune prise en compte des objections des riverains

Après avoir organisé une rencontre-débat sur le projet NEO avec les riverains, les promoteurs et les détracteurs du projet et avoir pris connaissance de l'étude d'incidences, le Comité Triangle Houba-Sobieski-Heysel avait rassemblé une [série d'objections](#) pertinentes dans le cadre de l'enquête publique. Celles-ci concernaient notamment :

- **le danger évident d'un report de circulation et du stationnement** dans les quartiers limitrophes, aujourd'hui déjà saturés.
- **le caractère inacceptable de la voie de liaison « alternative » avec l'A12** proposée dans l'étude d'incidences.
- **le danger pour la qualité de l'air** (doublement de la concentration en gaz d'échappement sur le Plateau du Heysel).
- **l'incertitude concernant l'impact sur l'écoulement des eaux** vers les quartiers limitrophes.
- **le caractère démesuré du centre commercial.**
- **le saucissonnage du projet et le manque de vision globale** par rapport aux autres dossiers liés au réaménagement du Heysel (NEO 2, Stade Roi Baudouin, Eurostadium, Parc sportif, élargissement du Ring...)
- **l'insécurité juridique** que représente la potentielle annulation du Plan Régional d'Affectation du Sol qui avait été défini pour le Plateau du Heysel.

Si ces points d'inquiétude sont listés dans les considérants de la Commission de concertation, celle-ci n'en tient absolument pas compte. Elle n'émet aucune réserve particulière concernant ces griefs pourtant basés sur l'étude d'incidences, ainsi que sur le vécu et les besoins des riverains.

La Commission fait une lecture très optimiste de l'étude d'incidences et renvoie à la prochaine étape de la procédure (demandes de permis) pour préciser certains points aujourd'hui trop flous ou trop problématiques.

Le Comité Triangle Houba-Sobieski-Heysel constate avec effarement que l'avis de la Commission ne répond en rien à ses inquiétudes.

La voie de liaison avec l'A12 à travers les parcs d'Osseghem et de Laeken encouragée

L'option de la voie de liaison « alternative » avec l'A12 qui – pour rappel – couperait en deux les parcs d'Osseghem et de Laeken n'est pas recalée par la Commission de concertation, que du contraire ! S'il est acquis que cette voie d'accès devra faire l'objet de demandes de permis séparées, la Commission valide « la nécessité de créer, à court terme, un accès automobile supplémentaire au projet depuis le réseau autoroutier (ring compris) par rapport à la situation existante ».

L'avis salue même la prévoyance du promoteur qui propose une « nouvelle trémie d'accès depuis son parking débouchant sur l'avenue du Football, et permettant, le cas échéant, un raccordement du site vers la nouvelle voirie de connexion vers l'A12 ». Dans l'une des cinq réserves de son avis favorable, la Commission demande de limiter la fonctionnalité de cette trémie « au raccord entre le site et une voie de connexion vers l'autoroute A12 ».

La position particulièrement complaisante de la Commission de concertation à ce sujet est aussi incompréhensible qu'inacceptable.

Un avis « cousu main » pour le demandeur

A maints égards, l'avis rendu semble avoir été rédigé pour le projet. A plusieurs occasions, la Commission de concertation rend un avis à décharge uniquement. Elle va dans le sens du projet et s'attarde notamment sur sa qualité architecturale et urbanistique dans de nombreux considérants.

Alors qu'elle est la cause de nombreux maux de NEO, pas une seule fois la taille démesurée du centre commercial au cœur du projet n'est évoquée. La Commission recale également le besoin d'une nouvelle école sur le site (que le promoteur n'a pas prévu), arguant du fait que « le quartier dispose d'un nombre important d'écoles »... comme l'école européenne de Laeken dont on sait pourtant qu'elle n'accueille pas le même public scolaire.

Malgré une étude d'incidences alarmante, des organes régionaux siégeant au sein de la Commission (Bruxelles Environnement et Bruxelles Mobilité) apportent un blanc-seing à NEO, en n'émettant aucune réserve particulière sur la pollution ou la congestion automobile générées par le projet. L'avis favorable de la Commission n'est assorti que de très faibles garanties (concernant la mobilité douce par exemple).

Cette clémence pose la question de l'indépendance réelle dont jouissent les acteurs de la Commission de concertation lorsqu'ils doivent remettre un avis sur un projet porté par les pouvoirs publics que sont la Ville de Bruxelles et la Région bruxelloise.

Suite, mais pas fin

Le Comité de Quartier Triangle Houba-Sobieski-Heysel demeure partisan d'une redynamisation phasée, intelligente et équilibrée du Plateau du Heysel.

C'est dans un esprit positif qu'il continuera à suivre le dossier NEO, à faire part de ses objections, en particulier au sujet de la voie d'accès alternative vers l'A12, et à tenter d'amender le projet avec toutes les parties prenantes, publiques et privées, au bénéfice des riverains.

NOTE À LA RÉDACTION

Le Comité de quartier Triangle Houba-Sobieski-Heysel s'engage au quotidien dans les domaines de la propreté, de la mobilité et de la sécurité notamment. Il souhaite développer une vie et une dynamique de quartier positive et des relations constructives avec les services de la Ville de Bruxelles.

Pour plus d'informations sur le Comité et sur son action, notamment dans le cadre du projet NEO, merci de contacter le Comité par e-mail à l'adresse saintlambertheysel@gmail.com ou via sa [page Facebook](#).